

**EXTRAIT DU REGISTRE****DES DELIBERATIONS****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 09/03/2017

Reçu en préfecture le 09/03/2017

Affiché le

**SLOW**

ID : 081-218102572-20170306-2017DEL11-DE

Date de la convocation  
28.02.2017

L'an deux mille dix sept et le six mars à dix neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 17/11

**Présents** : Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mme RAYNAL, Mr GUIRAUD, Mme VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mrs GRIALOU, FABRE, Mmes BALOUP, BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mme TRUTINO, Mrs GRIMAL, DE GUALY, Mme GONZALES, Mrs KOWALCZYK, GALINIE, Mme THUEL, Mr PEYRONIE, Mme PELLEGRINI.

**Absents** : Mme BENTATA-RAUCOULES, procuration à Mr GRIALOU  
Mme PESA procuration à Mr FABRE  
Mme ANGLES procuration à Mr GUIRAUD  
Mr BARDY

**Secrétaire** : Mme MAILLET-RIGOLET

Objet de la délibération

*Rapporteur : Madame Raynal*

**DEMANDE DE  
SUBVENTION POUR  
TRAVAUX RENE  
ROUQUIER - D.E.T.R.**

La commune envisage de réaliser des travaux de remplacement des menuiseries extérieures au groupe scolaire René Rouquier. Ces travaux sont estimés à 43 900 € HT et devraient être réalisés dans le courant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2017.

La commune sollicite une subvention égale à 50 % du montant HT des travaux, soit 21 950 €. Le solde sera financé par la commune.

*Adopté à l'unanimité*

Le plan de financement pourrait être le suivant :

- |                       |      |
|-----------------------|------|
| • Subvention D.E.T.R. | 50 % |
| • Commune             | 50 % |

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE de faire réaliser ces travaux.

SOLLICITE la subvention au titre de la D.E.T.R. (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 50 % du montant HT des travaux.

ADOPTTE le plan de financement tel qu'indiqué ci-dessus.

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces travaux.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 7 mars 2017  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental

